



Moto-Club: MC LEDENON

info@ledenon.com E-mail:

04 66 37 11 37 Téléphone :

Organisateur technique: BOTELLA Marie

N° d'épreuve FFM : 151

Nate: 8 et 9 juillet 2023

Lieu: Circuit de Ledenon

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean Luc GILARD	Licence: 011482
Directeurs de course adjoints	Christian PINOCHET	Licence : 019595
	Didier LEFEBVRE	Licence: 255807
Délégué FFM (Président du Jury)	Evelyne BRETON	Licence: 106814
Membre du Jury	Pierre Louis GAUTIER	Licence: 027957
Membre du Jury	Maryse DEL RIO	Licence : 020022
Commissaire technique responsable -	Francis GUIER	Licence: 031175
Responsable du chronométrage		Licence:

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI*	CYLINDRÉE	COMPLÉMENT	PRIX M AXI**
-----------	----------	-----------	-----------	------------	---------------------

Classe 400cc	11 ans	/	De 125 à 499cc (2 cylindres) De 250 à 399cc (monocylindre)	Maxi 50CV à la roue arrière	8,000 €
Classe 600cc	15 ans	/	De 401 à 600cc (4 cylindres) De 401 à 675cc (3 cylindres)	/	22.500 €
Classe 1000cc	16 ans	/	De 675 à 1000cc (3 et 4 cylindres) De 850 et 1200cc (bicylindre)	/	34.000 €
Promo Master	40 ans	/	De 590 à 1000cc (3 et 4 cylindres) De 1000 à 1300cc bicylindre	Motos produites à partir de 2005	/
Promo Découverte	16 ans	/	De 590 à 1000cc (3 et 4 cylindres) De 1000 à 1300cc bicylindre	Motos produites à partir de 2005	1
Side-Car	16 ans (pilote) 15 (passager)	/	<u>Promo 2</u> : moteur jusqu'à 600cc <u>Promo 1</u> : de 601 à 1000cc	<u>Promo 2</u> : châssis courts <u>Promo 1</u> : tous chássis longs	/





^{*} L'âge minimum doit être révolu à la date de l'épreuve. L'âge maximum ne doit pas être dépassé au 31 décembre 2023.

^{**}Prix catalogue TTC.



RÈGLEMENT PARTICULIER 2023COUPES DE FRANCE PROMOSPORT

ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

■ NON
OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques:

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 300 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 150 € pour les 2T et 300 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	Docteur Vanier		
Nombre de secouristes	8	Nombre d'ambulance(s)	 4
Hôpital le plus proche	CHU de Nimes	Temps de trajet (en min)	 25'

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès : Nom du site Circuit de Ledenon (30)	Caractéristiques : Longueur du circuit
AdresseLedenon	Largeur minimum de la piste

CAPACITÉ VITESSE:
Pendant les essais : 50
En manche : 42

CAPACITÉ SIDE-CAR:
Pendant les essais : 30,
En manche : 26.

Caractéristiques : Longueur du circuit Largeur minimum de la piste	
Nombre d'OCP** *Officiels Commissaires de Piste	45



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 17/02/2023



visa de la ligue

DATE: Le 25/04/2023 PO/ Nelly Arabeyre





VISA DE LA FFM

DATE: 28/04/2023 NUMÉRO: 23/0456

























Jeudi 6 juillet 2023

Accès au paddock à partir de XXXh – fermeture à XXh.

Vendredi 7 juillet 2023

A partir de 9h Essais libres. Se référer aux horaires spécifiques.		Essais libres. Se référer aux horaires spécifiques.
11h00	13h00	Vérifications administratives – module sportif
111100	151100	Vérifications techniques – local technique
14h00	18h30	Vérifications administratives – module sportif
141100	101130	Vérifications techniques – local technique
15h00	15h30	Briefing 1 – salle de briefing
15h30	16h00	Briefing 2 – salle de briefing
16h00	16h30	Briefing 3 – salle de briefing
16h30	17h00	Briefing 4 – salle de briefing
17h00	17h30	Briefing 5 – salle de briefing
17h30	18h00	Briefing 6 – salle de briefing
18h00	18h30	Briefing 7 – salle de briefing
18h00		Tour de piste à pied accessible à tous.

Samedi 8 juillet 2023

08h00	08h30	Briefing retardataires – salle de presse	
08h30	08h50	Promo 1000cc – essais libres 3	
08h55	09h15	Promo Side Car – essais libres 3	
09h25	09h45	Promo Découverte – essais libres	
09h50	10h10	Sportwin – essais libres	
10h20	10h40	Promo 600cc – essais libres	
10h45	11h05	Promo Master – essais libres	
11h10	11h30	Promo 400cc – essais libres	
11h40	12h00	Promo 1000cc – essais libres	
12h05	12h25	Promo Side Car – essais chronométrés	
12h35	12h55	Promo Découverte – essais chronométrés	
14h30	14h50	Sportwin – essais chronométrés	
15h00	15h20	Promo 600cc – essais chronométrés	
15h25	15h45	Promo Master – essais chronométrés	
15h55	16h15	Promo 400cc – essais chronométrés	
16h20	16h40	Promo 1000cc – essais chronométrés	
16h50	17h15	Promo Side Car – Finale 1 – 12 tours	
17h25	17h50	Promo Découverte – Finale 1 - 14 tours	
18h00	18h25	Sportwin – Finale 1 – 12 tours	























Dimanche 9 juillet 2023

		•
09h00	09h30	Promo 600cc – Finale 1 – 18 tours
09h40	10h10	Promo Master – Finale 1 – 18 tours
10h25	10h50	Promo 400cc – Finale 1 – 12 tours
11h00	11h30	Promo 1000cc – Finale 1 – 18 tours
11h40	11h55	Promo Side Car – Finale 2 – 6 tours
12h10	12h35	Promo Découverte – Finale 2 – 14 tours
14h15	14h40	Sportwin – Finale 2 – 12 tours
14h50	15h20	Promo 600cc – Finale 2 – 18 tours
15h35	16h05	Promo Master – Finale 2 – 18 tours
16h15	16h40	Promo 400cc – Finale 2 – 12 tours
16h50	17h20	Promo 1000cc – Finale 2 – 18 tours
17h35	18h00	Promo Side Car – Finale 3 – 12 tours

PLAN DU SITE

























Vendredi 7 juillet 2023

Vendredi 7 juliet 2023				
09h00	09h15	Promo Découverte – essais libres 1		
09h20	09h35	Sportwin – essais libres 1		
09h40	09h55	Promo 600cc – essais libres 1		
10h00	10h15	Promo Master – essais libres 1		
10h20	10h35	Promo 400cc – essais libres 1		
10h40	10h55	Promo 1000cc – essais libres 1		
11h00	11h15	Promo Side Car – essais libres 1		
11h25	11h40	Promo Découverte - essais libres 2		
11h45	12h00	Sportwin – essais libres 2		
12h05	12h20	Promo 600cc – essais libres 2		
14h00	14h15	Promo Master – essais libres 2		
14h20	14h35	Promo 400cc – essais libres 2		
14h40	14h55	Promo 1000cc – essais libres 2		
15h00	15h15	Promo Side Car – essais libres 2		
15h20	15h40	Promo Découverte – essais libres 3		
15h45	16h05	Sportwin – essais libres 3		
16h10	16h30	Promo 600cc – essais libres 3		
16h35	16h55	Promo Master – essais libres 3		
17h00	17h20	Promo 400cc – essais libres 3		





Votre attestation d'assurance Responsabilité Civile pour l'organisation de manifestations motos ou de quads

(art. A 331-17 alinéa 5 et A 331-20 alinéa 8 du Code du Sport)

La société AXA France IARD, Société d'Assurance immatriculée au RCS de Nanterre (n° 722 057 460) dont le Siège social est situé 313 terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE Cedex, atteste que :

MOTO CLUB DE LEDENON CIRCUIT DE LEDENON – 30210 LEDENON

a souscrit, conformément aux dispositions des articles L321-1 et suivants, L321-4-1, L331-10 et R-331-30 du Code du sport, le contrat de responsabilité civile n° **11052694504** garantissant l'organisation de la manifestation de véhicules terrestres à moteur **COUPE DE FRANCE PROMOSPORT** se déroulant à **LEDENON GARD** du **07/07/2023** au **09/07/2023**.

Cette attestation est valable du 07/07/2023 à 7h au 09/07/2023 à 20h.

Les garanties et montants sont indiqués page 2 de la présente attestation.

La présente attestation, **conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du sport**, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

1

Fait à LA DEFENSE, le 10 mars 2023

Pour l'assureur par délégation,





Les garanties sont accordées par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre (1)	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € (1)	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel garanti	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel garanti	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
-Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle	500 000€	Néant
Dont frais d'urgence	50 000€	Néant
- Préjudice écologique accidentel	500 000€	Néant
Dont frais de prévention du préjudice écologique	50 000€	Néant
- Frais de justice	Inclus	Néant

- (1) Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement
- (2) Sauf RC automobile (en parcours de liaison) en complément ou à défaut de l'assurance obligatoire : sans limitation de somme

Version juin 2020